



**BOCAGE
BOURBONNAIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Appel à candidatures

Résidence d'auteur

Sur les pas d'Emile Guillaumin - 2025

Partenaires de la Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

T. : 04 70 67 11 89 – M. : contact@ccbb.fr - www.ccbb.fr

1 place de l'Hôtel de Ville 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT



**BOCAGE
BOURBONNAIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

T. : 04 70 67 11 89 – M. : contact@ccbb.fr - www.ccbb.fr

1 place de l'Hôtel de Ville 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT



**BOCAGE
BOURBONNAIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

TERRITOIRE DU BOCAGE BOURBONNAIS

CONTEXTE

CADRE DU PROJET

MODALITES

CANDIDATURE

CALENDRIER ET INFOS PRATIQUES

CONTACT

FORMULAIRE ADMINISTRATIF

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

T. : 04 70 67 11 89 – M. : contact@ccbb.fr - www.ccbb.fr

1 place de l'Hôtel de Ville 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT



Territoire du Bocage Bourbonnais

Présentation

La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais (CCBB) s'inscrit pleinement dans un paysage rural, avec ses 14 000 habitants pour 25 communes sur 735 km². Deux bourgs-centres structurent le territoire communautaire : les communes de Le Montet-Tronget et la ville de Bourbon l'Archambault, station thermale. Sur les 25 communes, seules celles de Saint-Menoux, Buxières-les-Mines et Bourbon l'Archambault comptent plus de 1 000 habitants.

Comme l'ensemble du Département de l'Allier, le territoire du Bocage Bourbonnais est fortement impacté par le vieillissement de la population et la précarité sociale y est prégnante. Les problématiques de mobilité et le faible niveau de vie font partie des principales difficultés auxquelles sont confrontés les habitants.

Le Bocage bourbonnais et les dynamiques existantes sur son territoire se caractérisent par de grands marqueurs :

- Un riche patrimoine naturel en partie préservé : haies, mares, cours d'eau, sources et eaux thermales, faune et flore vernaculaires, rivière Allier, forêts ;
- Un patrimoine bâti d'exception, intimement lié à l'histoire locale : édifices du Moyen-Âge - dont de nombreuses églises romanes et le Château des Ducs de Bourbon, châteaux, patrimoine industriel datant de l'exploitation des mines de charbon, pagode bouddhiste ;
- Un territoire d'accueil qui a recueilli des vagues successives de nouveaux habitants : travailleurs du charbon, réfugiés d'Indochine et d'Algérie, retraités originaires des pays du Nord de l'Europe, agriculteurs, néoruraux, ... Et qui atteint aujourd'hui l'équilibre démographique grâce aux nouvelles installations qui suivent un flux constant.
- Des filières d'excellence tournées vers la qualité :
 - Terre d'élevage
 - Industries de pointe reconnues au niveau mondial
 - Thermalisme, tourisme et bien-être
 - Présence d'entreprise, de tous secteurs, engagées dans des démarches bio-écologiques
 - Une vie associative dynamique avec plus de 300 associations et l'organisation d'événements tout au long de l'année (Bocage Festif)

La collectivité a fait de son identité rurale et de ses marqueurs forts, un réel atout pour le développement de son territoire.

BOCAGE NATURE

BOCAGE BIEN-ETRE

BOCAGE SAVOIR-FAIRE

BOCAGE INSOLITE

BOCAGE HISTORIQUE

BOCAGE FESTIF

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

T. : 04 70 67 11 89 – M. : contact@ccbb.fr - www.ccbb.fr

1 place de l'Hôtel de Ville 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT



**BOCAGE
BOURBONNAIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Contexte

Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)

En 2020, la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais (CCBB) a imaginé, en concertation avec les habitants, son projet de territoire pour les années à venir. Grâce à cette démarche participative, ce sont les besoins du territoire et de ses habitants qui ont pu être mis en évidence et notamment en matière de culture. Constatant la richesse du bocage, la Communauté de Communes a naturellement souhaité mettre en œuvre une vraie stratégie d'accès à la culture pour tous.

L'éducation artistique et culturelle (EAC) repose sur 3 piliers fondamentaux :

- Pratiquer (atelier)
- Rencontrer (œuvre, artiste, processus de création)
- Acquérir (connaissances, compétences)

Rappel des champs de l'éducation artistique et culturelle :

- Arts (spectacle vivant, arts visuels, arts plastiques...)
- Patrimoine, archive, archéologie, architecture, histoire de l'art
- Culture scientifique
- Lecture, littérature
- Journalisme, éducation aux médias
- Cinéma, audiovisuel
- Musique

Projet EAC déjà réalisé

La CCBB a accueilli un duo de photographes en résidence de mai à septembre 2024. C'est ainsi que le projet intitulé « Encre dans le paysage » a permis de porter un regard différent sur le patrimoine naturel du Bocage. Différentes actions artistiques ont été proposées au public : Balades photos et cueillettes, création d'encre végétale et initiation à la sérigraphie. Cette première collaboration entre acteurs locaux, enseignants, élus et partenaires a mis en exergue le dispositif CTEAC. De nouvelles réflexions sur la politique culturelle communautaire ont émergé des échanges avec le public. Après le « *Bocage nature* », c'est au tour du « *Bocage historique* » d'être au cœur des réflexions de l'EAC.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

T. : 04 70 67 11 89 – M. : contact@ccbb.fr - www.ccbb.fr

1 place de l'Hôtel de Ville 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT



Cadre du projet

Parmi les richesses que compte le Bocage Bourbonnais, le patrimoine humain et l'histoire locale font partie des plus importantes. Plusieurs musées retracent l'évolution de la vie locale et les personnalités du Bocage à travers les époques. Emile Guillaumin, travailleur de la terre, enfant et habitant d'Ygrande, a été l'un des visages les plus importants du Bocage.

Celui que l'on surnomme « Le sage d'Ygrande » a été l'un des fondateurs du premier syndicat agricole mais aussi, et surtout, un grand écrivain. Auteur de *La vie d'un simple*, mais pas que ! Emile Guillaumin a notamment écrit *Le Syndicat de Baugignoux*, *Paroles de paysans*, mais aussi des poésies. Tout autant d'ouvrages qui traitent avec passion de la vie paysanne d'autrefois.

Ce projet a pour vocation de faire perdurer la connaissance de ce personnage emblématique du Bocage auprès du jeune public. C'est l'occasion de proposer aux élèves des ateliers de pratiques artistiques tout en cultivant leur connaissance de leur territoire.

Le projet « **Sur les pas d'Emile Guillaumin** » a été imaginé par la Comcom' sur deux années scolaires :

Année 2024-2025 : Résidence d'auteur, avec la production d'écrits inspirés d'Emile Guillaumin et de son travail

Année 2025-2026 : Résidence d'illustration pour mettre en images les écrits produits
(autre appel à candidatures)

Les productions finales des deux résidences pourront être présentées sous la forme d'un recueil alternant textes et illustrations et pourra faire l'objet d'éventuels temps forts de présentation. Une exposition est envisagée au Musée Emile Guillaumin pour clore cette résidence à la fin du mois de juin.

Public scolaire

Cette résidence d'auteur s'adresse aux 130 élèves accueillis dans 2 RPI (Regroupements pédagogiques intercommunaux), dont les communes sont étroitement liées à Emile Guillaumin.

- RPI Buxières-les-Mines – Ygrande

Ecole maternelle de Buxières-les-Mines (PS)

Ecole maternelle et primaire d'Ygrande (MS, GS, CP, CE1)

Ecole primaire de Buxières-les-Mines (CE1, CE2, CM1, CM2)

- RPI Louroux-Bourbonnais – Vieure

Ecole maternelle (Louroux-Bourbonnais)

Ecole primaire (Vieure)

Les enfants en CM1 et CM2 sont scolarisés à Cosne d'Allier



Phases du projet

Février - Mars 2025 : Phase introductive du projet et période d'échanges entre l'auteur, les enseignants, les acteurs du territoire et le service culture (groupe de travail). Définition du calendrier, de la méthode de travail, sélection des textes d'Emile Guillaumin sur lesquels s'appuyer, rédaction et signature des engagements réciproques.

Avril – juin 2025 : Phase de création pour l'auteur et mise en œuvre du programme d'actions avec les élèves.

Fin juin 2025 : Finalisation et restitution du projet réalisé lors de cette résidence d'auteur

Des temps de sorties culturelles sont prévues pour contextualiser et enrichir le projet : visites d'un ou plusieurs musées, organisation de balades et lectures de textes d'Emile Guillaumin dans le Bocage...

La commande : production de textes avec un jeune public

La Communauté de communes souhaite que les écrits d'Emile Guillaumin soient au cœur de la réflexion et de la démarche artistique de l'artiste. L'un des objectifs du projet étant de faire connaître aux plus jeunes cet auteur bourbonnais, pas comme les autres.

Parmi les différents types de textes qu'Emile Guillaumin a pu expérimenter, la poésie est celle qu'il conviendrait de travailler avec le jeune public dans le cadre de ce projet, souvent un aspect peu connu du travail du Sage Ygrandais.

Nous attacherons une grande importance aux modes opératoires proposés par l'artiste, et espérons une approche innovante et décalée de l'écriture, adaptée de 3 à 12 ans.

Modalités

Période souhaitée

Entre mars et juin 2025, avec une sortie de résidence à prévoir fin juin 2025.

Répartition du temps de travail

S'agissant d'une résidence mission, l'artiste consacra son temps aux actions de pratique et médiation avec le public ainsi qu'à la préparation de celles-ci. Il devra également prévoir des temps de recherches et co-construction avec le groupe de travail.

Périmètre d'intervention

Principalement : Ygrande, Buxières-les-Mines, Vieure, Louroux-Bourbonnais



Budget à fournir par l'artiste

- Enveloppe artistique : comprenant la rémunération de l'artiste pour l'ensemble de son travail (réunions, création, préparation, ateliers avec le public)
- Cession de droits (exposition des œuvres collectives, reproduction des œuvres dans le cadre de l'impression d'un recueil...)
- Enveloppe dédiée à l'achat de matériel
- Frais pris en charge : Hébergement, frais de déplacements

Cette résidence artistique est coordonnée par la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais dans le cadre de la CTEAC, dont les partenaires sont : La DRAC, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Allier, l'Education Nationale et la CAF de l'Allier.

Droits et autorisations

La Communauté de Communes souhaite réaliser un suivi de résidence avec des reportages photos et vidéos, pour une diffusion via ses différents canaux de communication. L'artiste retenu devra signer un contrat de cession de droit à l'image.

L'auteur devra autoriser la Communauté de Communes à utiliser les productions réalisées dans le cadre de cette résidence, en mentionnant des crédits appropriés. Il devra également autoriser l'utilisation de sa production comme matériau de travail pour une résidence d'illustration.

Candidature

Composition du dossier de candidature

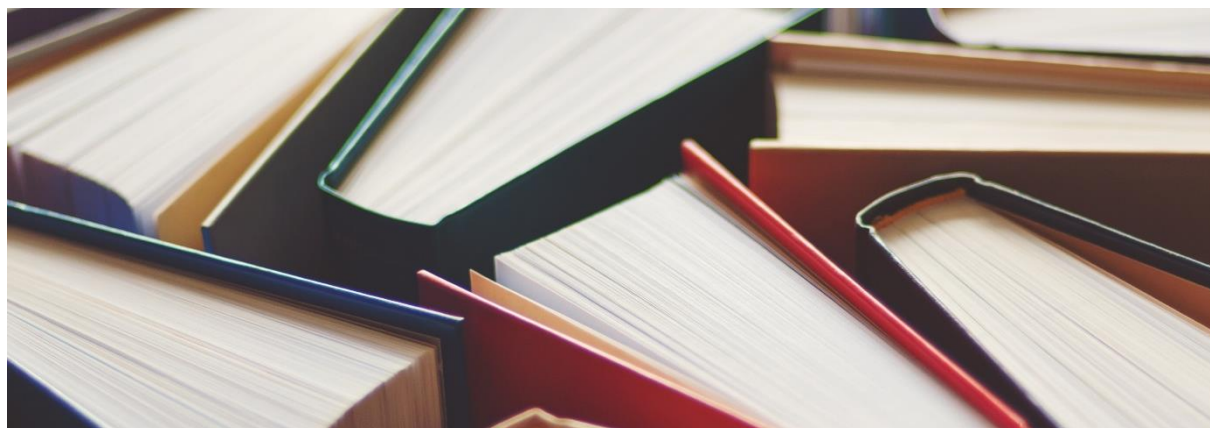
- Une présentation de l'auteur (CV, porte-folios, projets similaires déjà menés...)
- Lettre de motivation
- Une note d'intention détaillée concernant le projet envisagé (Description, méthode, calendrier des actions, besoins...)
- Devis honoraire + droits d'auteur
- Un budget prévisionnel pour l'achat de matériel
- Fiche de renseignements administratifs dûment complétée

Critères de sélection

- Cohérence du projet en regard de la thématique
- Mise en valeur d'Emile Guillaumin et de ses ouvrages
- Approche novatrice du jeune public
- Disponibilité dans la période souhaitée
- Impact environnemental (transports, modes opératoires, ...)
- Expérience de projets EAC envers un public scolaire exigée
- Budget proposé



**BOCAGE
BOURBONNAIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Calendrier / infos pratiques

Diffusion de l'appel à projet : du 5 décembre au 5 janvier 2025 (1 mois)

Retour des candidatures : au plus tard le 5 janvier 2025

Audition : Jeudi 23 janvier matin, visio possible

Une réponse vous annonçant votre admissibilité à un entretien vous sera apportée au plus tard le 10 janvier

CANDIDATURE

Par voie postale :

Communauté de Communes Bocage Bourbonnais
Service culture
1 Place de l'Hôtel de Ville
03160 Bourbon l'Archambault

Par mail : g.saulzet@ccbb.fr / contact@ccbb.fr

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. Aucun dossier (tout ou partie) ne sera restitué.

Contact

Gabrielle Saulzet

Projets numériques et culturels – coordinatrice CTEAC
Tel : 07 65 16 05 18
Mail : g.saulzet@ccbb.fr

Communauté de Communes Bocage Bourbonnais

04 70 67 11 89
contact@ccbb.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

T. : 04 70 67 11 89 – M. : contact@ccbb.fr - www.ccbb.fr
1 place de l'Hôtel de Ville 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT



**BOCAGE
BOURBONNAIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Formulaire administratif

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Nationalité :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse complète :

Numéro SIREN/SIRET :

Numéro RNA ou celui du récépissé en préfecture :

Numéro Agessa ou Maison des artistes :

Numéro de sécurité sociale :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

Réseaux sociaux :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

T. : 04 70 67 11 89 – M. : contact@ccbb.fr - www.ccbb.fr

1 place de l'Hôtel de Ville 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT